



KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

SEB S.A.

*Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de
l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au
montant global des versements effectués en
application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code
général des impôts*

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2022

SEB S.A.

112, chemin du Moulin Carron - Campus SEB - 69130 ECULLY

Ce rapport contient 3 pages

SEB S.A.

Siège social : 112, chemin du Moulin Carron - Campus SEB - 69130 ECULLY

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société SEB S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directrice Comptabilité Groupe. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 565.000 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

SEB S.A.
*Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le
cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des
versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des
impôts*
12 avril 2023

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Lyon, le 12 avril 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.



Eric ROPERT
Associé

DELOITTE & ASSOCIES



Frédéric MOULIN
Associé



Patrice CHOQUET
Associé



ALL-CLAD ARNO ASIAVINA CALOR CLOCK EMSA HEPP IMUSA KAISER KRUPS LAGOSTINA MAHARAJA
WHITELINE MIRRO MOULINEX OBH NORDICA PANEX PENEDO REGAL ROCHEDO ROWENTA SAMURAI SCHAEERER
SEB SILIT SUPOR TEFAL T-FAL UMCO WEAREVER WMF

**ATTESTATION
PREVUE A L'ARTICLE L.225-115-5°
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes ouvrant droit à la réduction d'impôt, visée aux 1 à 5 de l'article 238 bis du Code général des impôts, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ressort à la somme de 565 000 euros.

A Ecully,
Le 12 avril 2023

Laurence FIEQUE
Directrice Comptabilité Groupe

GROUPE SEB ■

SEB SA

Adresse postale : CS 90175 | 69134 Ecully Cedex
CAMPUS SEB, 112 Chemin du Moulin Carron | 69134 Ecully Cedex | T. +33 (0)4 72 18 18 18 • Fax +33 (0)4 72 18 16 55
Société Anonyme au capital de 55 337 770€ | 300 349 636 R.C.S. Lyon | T.V.A FR 12300349636